Envoyé en préfecture le 15/07/2020 Reçu en préfecture le 15/07/2020

Affiché le

Département du Var

CENTRE COMMUNAL D'A [D: 083-268300563-20200702-D_2020_09-DE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de TOULON

Canton
de Saint Cyr sur Mer

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

N° 2020-09

Nombre de Membres : 13 Séance du 2 juillet 2020

Présents: 12 L'an deux mille dix-huit, le 2 juillet

Exprimés: 12 Dont 0 représentés:

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de SAINT CYR SUR MER

réuni dans la salle des Glycines - avenue d'Arquier, sur la convocation et

sous la présidence de Monsieur le Président.

OBJET: Etaient présents : MM BAIXE – BARTHÉLEMY – LUCIANO

ORSINI - RANERI - TROGNO - SAMAT

MMES ANTONELLI – CIMAMONTI – de PISSY – GIACALONE - LALESART –

AFFECTATION DES

RESULTATS DE <u>Était excusée</u> : Mme CALVEZ

L'EXERCICE 2019

RESIDENCE AUTONOMIE Assiste: Mme GALLERON, directrice du C.C.A.S.

LA FALQUETTE

Après examen, du Compte Administratif 2019 de la Résidence Autonomie La Falquette, il apparait en résultat de fonctionnement un excédent cumulé de **71 391,86 €**.

Tenant compte de la réincorporation dans le budget 2020, de la somme de **30 000 €** (compte 002), il reste un disponible de **41 391,86 €** qu'il convient d'affecter.

Afin d'anticiper les résultats de l'année 2020 qui a été bouleversée par la crise COVID-19, il convient d'affecter cette somme au **compte 110 « Report à nouveau »** pour renforcer le financement des dépenses de fonctionnement.

Ainsi fait et délibéré, Les Jour, Mois et An susdits

> Pour Extrait Conforme Le Président du C.C.A.S.

Signature électronique

Philippe BARTHÉLEMY.